

Mairie de Vendargues

Département de l'Hérault
Arrondissement de Montpellier

Vendargues, le 7 novembre 2017

République Française

Arrêté N° 741/2017

Objet : Autorisation de voirie Prolongation

Le Maire de la commune de Vendargues

VU les articles L 2211.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'autorisation de voirie N° 720/2017, octroyée à Mme GRAND-CLEMENT Rabia du 25/10/2017 au 08/11/2017 Inklus

VU la requête présentée par **Madame GRAND-CLEMENT Rabia** sollicitant la prolongation **de cette autorisation, compte tenu des dernières intempéries ;**

A R R E T E

Article 1 L'autorisation de voirie n° 720/2017, octroyée à **Madame GRAND-CLEMENT Rabia** afin de poser 2 échafaudages au droit de sa propriété cadastrée AL 2 – 1 le long de la façade située 23 rue de la Fontaine – 1 le long de la façade située à l'arrière de l'habitation impasse de la Bertassade pour le ravalement de façades, **est prolongée jusqu'au 17/11/2017 inclus.**

Article 2 Les autres prescriptions restent inchangées.

Article 3 L'Adjoint délégué, la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera :

transmise pour information à la gendarmerie de Castries

Publiée en Mairie

Notifiée à l'intéressé

Pour le Maire empêché,

Le Premier Adjoint,

Guy LAURET.

